

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

16 JUILLET 2026

N° 2026-05-10

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du six juillet deux mille vingt-six, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 26
Présents (mini 11 dont 6 en
salle) : 20

Nombre de voix

En exercice : 37
Présentes : 25
Exprimées par pouvoirs : 11
Total (mini 19) : 36

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 4 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix chacun)**

Pierre COMBES

**17 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Fabienne BARBANSON, Françoise BELLANGER, Francis BOMPARD,
Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Bruno EYSSERIC, Rosy
FERRIGNO, Gérard HANUS, Amélie LEBRE, Didier LEROY, Agnès PAGIS, Nicole PELOUX, Kevin
QUEYREL, Yannis ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Jacqueline BOUYAC à Agnès ROSSI, Éric PHELIPPEAU à Claude AURIAS, Patricia PICARD à Nicole
PELOUX, Pascale ROCHAS à Pierre COMBES, Gérard TENOUX à Gilles CREMILLIEUX,

Déléguée excusée : Béatrice BOSSENEC

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

Objet : Création d'une exposition photographique itinérante « prendre soin du vivant »

Montant des dépenses PnrBP	2026	2027
Fonctionnement	0 €	0 €
Investissement HT	4 000 €	6 000 €
Investissement TTC	4 800 €	7 200 €

	Dépenses	Recettes
Coût global prévisionnel	12 000 € TTC	Subvention : 8 000 €
		FCTVA : 1 640,4 €
		Autofinancement final : 2 359,6 €

Rapport :

La Présidente expose,

Il s'agit de vous proposer de faire émarger au contrat de Parc Auvergne Rhône-Alpes la création d'une exposition photographique itinérante portant sur le « prendre soin du vivant ». Ce projet s'inscrit dans la continuité du programme POPSU territoires sur l'être en santé dans les Baronnies provençales dont le Syndicat mixte du Parc a été lauréat en 2021 et qu'il a coordonné entre 2021 et 2024. Le programme POPSU territoires, porté par le GIP EPAU, a lancé depuis un appel à manifestation d'intérêt qui a financé une résidence photographique dans les Baronnies provençales, visant à mettre en lumière les enjeux de l'être en santé et de l'accès aux soins dans le Parc naturel régional.

Olivia GAY a été retenue dans ce cadre pour les Baronnies provençales. Elle a été accueillie en résidence en novembre 2025. 30 photos ont été sélectionnées par le GIP EPAU.

Il s'agirait de créer l'exposition photographique, impression des photos et création des supports bois pour les présenter. Un programme d'itinérance sera déployé a minima dans les trois communes qui ont accueilli la photographe en résidence, sous réserve du financement des droits d'exposition par le GIP EPAU. Une itinérance plus importante ainsi que l'acquisition des droits pour l'utilisation des photos sur des supports de communication pourra également être envisagée sous réserve de financements complémentaires. Le projet d'investissement qui vous est présenté sera mis en œuvre sur la base des budgets et plan de financement suivants :

Dépenses en € HT		TTC	Recettes en €	
Production des photos (*30)	3 000 €	3 600 €	Région AURA (contrat de Parc 2026) – 80%	8 000 €
Création et fabrication des supports bois	6 000 €	7 200 €		
Impressions de cartes postales	1 000 €	1 200 €	Autofinancement – 20%	2 000 €
Total	10 000 €	12 000 €	Total	10 000 €

Délibération

- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n°2026-01-02 du 16 janvier 2026 relative aux principes d'affectation du contrat de Parc Auvergne Rhône-Alpes ;
- ◆ Considérant la charte du Parc et plus spécifiquement sa mesure III.4.3 « Irriguer le territoire de services essentiels à sa vitalité et sa cohésion » visant à renforcer les services de santé en milieu rural isolé en portant une attention particulière au maintien des services dans les pôles d'activités et de services et à construire une offre associant tourisme, santé, sport et bien-être ;
- ◆ Considérant la priorité de la convention cadre régionale 2023-2027 visant à « préserver des espaces et des capacités d'accueil de nouvelles populations ».



Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** la création d'une exposition photographique itinérante portant sur le thème « prendre soin du vivant » ;
- **Dit** que cette opération sera inscrite au budget 2027
- **Décide** de solliciter un financement auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du contrat de parc – année 2026 ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

